

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 08 OCTOBRE 2026 à 18 H 30

Chers Collègues,

Dans le cadre de l'attribution du contrat de concession par délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la crèche « Les Papillons », conformément aux articles L.1411-5 L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire doit transmettre aux élus au minimum quinze jours francs avant la séance du conseil municipal, la convocation accompagnée du rapport pour présenter le choix du délégataire et l'économie général du contrat.

Aussi, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à

L'espace Saint-Jean – salle Nelly Kaplan (Médiathèque)

Jeudi 08 octobre 2026

à 18 H 30

(première convocation)

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Une seconde convocation vous sera transmise le 30 Septembre prochain recensant les projets complémentaires prévus à cette séance.

---oooOooo---

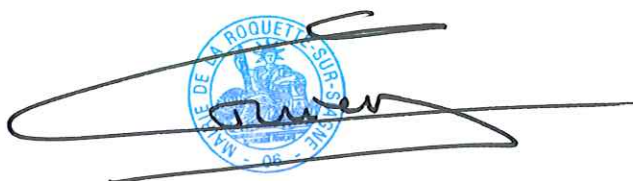
ORDRE DU JOUR :

I – ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Attribution du contrat de concession par délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la crèche « Les Papillons »

II- QUESTIONS DIVERSES

Fait à la ROQUETTE-SUR-SIAGNE,
Le 22 Septembre 2026
Le Maire,
Clément THIERY



ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 08 OCTOBRE 2026 à 18 H 30

Cher collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à :

L'espace Saint-Jean – salle Nelly Kaplan (Médiathèque)

le
Jeudi 08 Octobre 2026
à 18 H 30
(deuxième convocation)

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

---oooOooo---

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 09 Juillet 2026

ORDRE DU JOUR :

Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délibération n°5.2.2026/31 du 08 Avril 2026 (les documents sont consultables en Mairie - Affaires Générales) –

I - ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Multi-accueil « LES PAPILLONS » - IFAC - Approbation du rapport d'activité 2025 –
- 2) Désignation d'un ambassadeur communal à titre honorifique et définition de ses missions –
- 3) Adhésion au groupement de commandes relatif à la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil, à la fourniture de papier permanent, à la restauration de registres et de documents endommagés et/ou anciens, à la numérisation -
- 4) Commande publique – constitution d'un groupement de commandes pour la passation de nouveaux contrats de fourniture d'électricité et de gaz naturel -
- 5) Convention avec le Département relative à la réalisation et aux modalités d'entretien des ouvrages et équipements connexes au giratoire à créer à l'intersection de la RD 1209 et la RD 9, situés sur la commune de La Roquette sur Siagne – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tous documents s'y rapportant -
- 6) Création d'une commission communale d'accessibilité et désignation des membres représentant le conseil municipal -
- 7) Règlement intérieur unique service éducation – jeunesse -
- 8) Convention entre l'AS MONACO FC SA, l'AS MONACO FC Association, le Sporting Club Roquettan et la Commune de La Roquette-sur-Siagne – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document -
- 9) Approbation du nouveau règlement intérieur du conseil municipal des jeunes – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
- 10) Modifications du règlement intérieur du conseil municipal relatives à l'assiduité des élus et à la création de la commission communale d'accessibilité -
- 11) Modification de la délibération du 8 Avril 2026 relative aux indemnités de fonction et mise en œuvre de la modulation liée à l'assiduité –
- 12) approbation de la convention-cadre de partenariat avec la LPO PACA pour la période fin 2026-2029 –

II- FINANCES

- 13) Convention de répartition intercommunale des frais de fonctionnement des écoles publiques avec la commune de MANDELIEU LA NAPOULE – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
- 14) Convention de répartition intercommunale des frais de fonctionnement des écoles publiques avec la commune de CANNES – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
- 15) Convention de répartition intercommunale des frais de fonctionnement des écoles publiques avec la commune de PEGOMAS – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
- 16) Convention de répartition intercommunale des frais de fonctionnement des écoles publiques avec la commune de MOUGINS – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
- 17) Convention de répartition intercommunale des frais de fonctionnement des écoles publiques avec la commune de VILLENEUVE LOUBET – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document
- 18) Décision modificative n°1/2026 – budget commune –
- 19) Attribution de subventions, inférieures à 23 000 €, aux associations pour 2026 – Modificatif -

III – URBANISME

- 20) Acquisition, à l'euro symbolique, par la commune d'une partie de la parcelle AH 487 sise 118 chemin du Lac à l'euro symbolique en vue de l'aménagement du chemin du lac -
- 21) Acquisition, à l'euro symbolique, d'une partie de la parcelle AY 135 sise 2528 boulevard du 8 mai 06550 La Roquette-sur-Siagne et acquisition, à titre onéreux, de la parcelle AL 95 sise chemin de la Caillenque 06550 La Roquette-sur-Siagne en vue de l'aménagement du rond-point « les Caillenques » -
- 22) Constitution d'une servitude de passage au profit des parcelles cadastrées section AO n° 405 et 461 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour la signature de l'acte notarié -
- 23) Délimitation d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat et instauration du droit de préemption sur les fonds artisanaux, fonds de commerces et baux commerciaux au bénéfice de la commune –
- 24) Acquisition de la parcelle AH 389 et d'une partie de la parcelle AH 95 sise 65 boulevard du 8 mai 06550 La Roquette-sur-Siagne à l'euro symbolique et signature d'une convention de prise de possession anticipée avec le syndicat de la copropriété LOU ROQUETTAN en vue de la réalisation des travaux de réaménagements du parking Estable –
- 25) Signature d'une convention d'entretien et de gestion portant sur des emprises privées situées Impasse de Laveine -

IV- PERSONNEL

- 26) Tableau des effectifs du personnel communal –
- 27) Approbation d'une convention-cadre de partenariat avec les associations locales visant à proposer des activités sportives, culturelles et de loisirs aux agents municipaux à des conditions préférentielles et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document -

V- QUESTIONS DIVERSES

Fait à la ROQUETTE-SUR-SIAGNE,
Le 30 Septembre 2026
Le Maire
Clément THIERY

